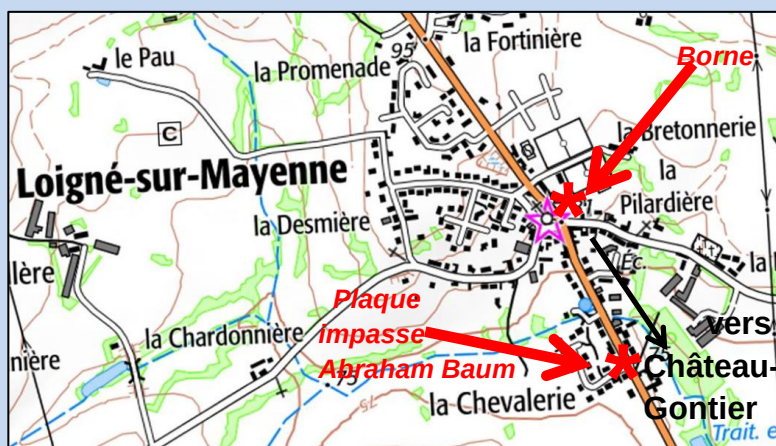
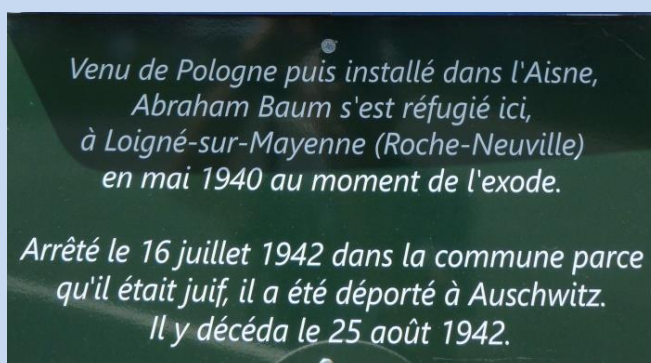


LA ROCHE-NEUVILLE (LOIGNÉ-SUR-MAYENNE)

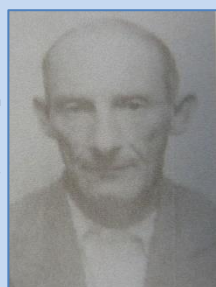


Plaque à la mémoire d'un déporté juif



Plaque installée sur le panneau indiquant l'impasse Abraham Baum, à l'entrée de la zone artisanale en direction de Château-Gontier, à l'initiative de l'association *La Vigie*, Mémorial des Déportés de la Mayenne, inaugurée en 2022.

Venu de Pologne puis installé dans l'Aisne, Abraham Baum s'est réfugié ici, à Loigné-sur-Mayenne (Roche-Neuville) en mai 1940 au moment de l'exode. Arrêté le 16 juillet 1942 dans la commune parce qu'il était juif, il a été déporté à Auschwitz. Il y décéda le 25 août 1942.



Abraham BAUM

49 ans, né à Rodziejowice (Pologne), marié, 3 enfants, marchand forain (bonneterie, lingerie).

Arrivé à la fin des années 30 à Saint-Quentin (Aisne), réfugié aux Poiriers à Loigné-sur-Mayenne en mai 1940.

Arrêté le 16 juillet 1942 à Loigné-sur-Mayenne, interné à Angers.

Déporté le 20 juillet 1942 (convoi n°8) d'Angers à Auschwitz.

Décédé le 25 août 1942 à Auschwitz.

Arrêté le 16 juillet 1942, transporté à Angers, Abraham Baum est ensuite déporté vers Auschwitz par le convoi n°8, parti d'Angers le 20 juillet 1942 pour le centre de mise à mort d'Auschwitz. Sur les 827 personnes du convoi il n'y aura que 14 survivants !

La rafle du Vel d'Hiv

Déjà séparés des autres par des lois sur le statut des Juifs et l'étoile jaune, les Juifs sont raflés par la police française lors de l'opération *vent printanier*, nom de code de la rafle du Vel' d'Hiv des 16 et 17 juillet, à la demande de l'occupant allemand. 13 000 personnes dont plus de 10 000 femmes et enfants sont arrêtés à Paris et des milliers d'autres en province.

Parmi les 77 convois déportant les Juifs de France le convoi n°8 occupe une place particulière vers les camps d'extermination. C'est en effet le seul à être parti directement vers Auschwitz sans passer par Drancy.

Insatisfaits du résultat des rafles de juillet, les Allemands exigent d'arrêter davantage de Juifs, d'où de nouvelles rafles à l'automne 1942.

Borne de la 2^e DB



Borne en fibre de verre, située devant la mairie, rue de Normandie, haute de 1,20 m, inaugurée le 4 mai 2024, en présence du maire, M. Forveille, de la sous-préfète de Château-Gontier, Mme Chenoufi, de la députée, Mme Bannier, et de deux sénateurs, Mme Doisneau et M. Chevrollier, à l'initiative de la fondation Maréchal Leclerc ; sur la face un flambeau rouge de la liberté émerge des flots d'où sont venus les libérateurs, avec les mots *Voie de la 2^{ème} D.B. 1944-1945* et l'insigne bleu et blanc A de la troisième Armée américaine ; à l'opposé l'emblème de la 2^e DB, une carte de la France de couleur jaune sur fond bleu, portant une croix de Lorraine ; sur le côté gauche *Saint-Martin-de-Varreville - La Roche-Neuville 278 km*, sur le côté droit *BORNE du serment de KOUFRA* ; au sommet, 48 étoiles correspondant aux 48 États des États-Unis ; borne accompagnée de deux panneaux explicatifs.



Cette borne symbolise le passage de la 2^e DB du général Leclerc les 8 et 9 août 1944, venant de Quelaines et en direction de Château-Gontier.

En effet, début août 1944, Loigné-sur-Mayenne se trouve sur l'axe de progression de la 5^e division blindée américaine, appartenant à la 3^e armée américaine, qui a libéré Château-Gontier le 6 août et se dirige vers l'est du département. La 2^e DB du général Leclerc suit la progression de cette armée américaine, commandée par le général Patton, à laquelle elle est rattachée.

La Voie de la 2^e DB

La *Voie de la 2^e DB* symbolise le parcours de l'épopée de la 2^e Division blindée en France. La 1^{ère} borne se situe à Saint-Martin-de-Varreville dans le Calvados, où la 2^e DB du général Leclerc a débarqué le 1^{er} août 1944 ; les dernières bornes se situent en Alsace et notamment à Strasbourg, libérée en novembre 1944. Ainsi, le général Leclerc tient son engagement pris à Koufra dans le sud de la Libye en mars 1941, après la prise de cette oasis aux Italiens, *de ne déposer les armes que lorsque nos couleurs, nos belles couleurs, flotteront à nouveau sur la cathédrale de Strasbourg.*